

# ASSEMBLEE GENERALE Saison 2024/2025

## **LE HAVRE**

Vendredi 20 Juin 2025

# C.M.C.D. 76 CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT

### Comité de Seine Maritime de Handball

10 rue du 19 Mars - 76120 Le Grand Quevilly 2 02.35.69.76.95 06.03.30.59.78

Association fondée en 1963 - Déclarée sous le numéro 4557











### **COMITE 76 HANDBALL - AG 2025**





COMMISSION CMCD Bilan Saison 2024/2025

Responsable: Benjamin LEBIGOT

#### **BILAN SAISON 2024/2025**

Tout d'abord, la commission tient à s'excuser pour sa mise en route tardive. L'ensemble des membres découvrant son fonctionnement, nous avions besoin de temps pour maîtriser les procédures.

#### **REUNIONS DE LA COMMISSION:**

La commission s'est réunie plusieurs fois cette saison pour rédiger les règlements 2024/2025 et pour l'Olympiade 2025/2028.

Des réunions de contrôle ont également eu lieu :

Participation du Comité à la CMCD Ligue : Les 6 décembre 2024 et 22 mai 2025.

<u>Réunion CMCD Comité</u>: Les 26 décembre 2024 et 18 avril 2025. Ces contrôles ont été suivis d'un envoi d'une fiche étape. Le contrôle final a été effectué le 4 juin 2025, à l'issu duquel les clubs ont reçu leur CMCD définitive.

#### **BILAN CMCD:**

Suite au changement d'architecture de l'ITFE (nouvelles appellations), la commission a décidé que cette saison le domaine Technique ne serait pas sanctionnable.

De plus, en adéquation avec la Ligue, une souplesse a été accordée dans le domaine Ecole d'Arbitrage concernant le nombre de désignations des JAJ T3.

Aussi, la majorité des clubs valident leur CMCD, et seulement 6 clubs sont sanctionnés cette saison.

Les pénalités CMCD sont visibles sur les classements définitifs diffusés par la COC 76.

#### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Suite au Bureau Directeur du 11 juin 2025, la composition de la commission est modifiée. Le souhait de Quentin DROS, de ne pas poursuivre la saison prochaine, a nécessité une réorganisation de la commission.

Responsable de la commission : Benjamin LEBIGOT Membres : Céline FOLLAIN et Nathalie DELESTRE

Consultante: Isabelle ROUSSEL

#### PROJECTIONS ET REGLEMENT POUR 2025/2026 :

Dès le mois de septembre, les clubs recevront le rappel des obligations selon leur niveau de jeu.

Concernant notre fonctionnement, la commission souhaite pour la prochaine saison mieux accompagner et aider les clubs. Aussi, chaque club aura un référent de secteur afin de simplifier les échanges.

SECTEUR NORD: Céline FOLLAIN - 06 78 60 49 87 SECTEUR SUD: Nathalie DELESTRE - 06 74 46 71 42 SECTEUR OUEST: Benjamin LEBIGOT - 07 77 34 79 49 Boite mail CMCD: 5976000.cmcd@ffhandball.net

La commission a adapté le nouveau Règlement CMCD Régional voté le 7 juin à l'AG de la Ligue pour notre niveau Départemental. Ce règlement modifié établi sur 3 ans (pour l'olympiade 2025/2028) vous est présenté lors de cette AG 2025 du Comité.

Nous avons souhaité y valoriser les JAJ T3 qui arbitrent sous désignation en leur attribuant 50 points lorsqu'ils ont effectué tout leur quota (soit 5 matchs) sous désignation CTA/EDA.

Aussi, au niveau de la valorisation, les clubs pourront choisir entre un bon d'achat chez notre équipementier ou un avoir sur une formation ITFE.

La commission remercie Thierry THOMAS, Pascal LEGUILLON et Isabelle ROUSSEL pour leur expertise et le temps qu'ils nous ont accordé.

Je remercie Vincent THOUMYRE pour sa confiance, ainsi que les membres et consultants pour le travail effectué.

Benjamin LEBIGOT Responsable CMCD 76





Retrouvez toutes les news du Handball Normand sur : www.handball-normandie.fr

